COMMUNIQUE DE PRESSE

15.12.2021 - pour diffusion libre et immédiate

Lancement de deux initiatives populaires communales au Mont-sur-Lausanne

Un collectif soutenu par le mouvement politique **Le Mont citoyen** et l'association **Mont Avenir** lance aujourd'hui deux initiatives populaires communales au Mont-sur-Lausanne :

« Des arbres pour la commune ! »

et

« Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont ! »

Les initiatives visent toutes deux à préserver une partie des richesses naturelles du Mont-sur-Lausanne, village devenu ville en l'espace de quelques années. De mémoire de Montain.e.s, les habitants du Mont-sur-Lausanne n'ont jamais eu à se prononcer sur une initiative communale.

L'initiative *« Des arbres pour la commune ! »* demande que la commune se dote d'une stratégie ambitieuse et volontaire d'arborisation du territoire communal et de protection des arbres, cela notamment afin de lutter contre la chaleur dans les zones bâties, d'anticiper les dérèglements climatiques et de favoriser la biodiversité. La commune devra augmenter de manière significative sa couverture arborisée par rapport à la situation actuelle d'ici l'horizon 2040, puis 2050.

Motivation principale de l'initiative *« Des arbres pour la commune ! »* :

Les bienfaits procurés par les arbres sont multiples : îlots de fraîcheur en été, habitats pour la faune, stockage du CO_2, absorption de polluants, protection contre les inondations, ressources durables etc. Dans notre société, ils reprennent une place qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Cependant, une planification proactive est nécessaire car la croissance d'un arbre prend du temps. La forte urbanisation de la commune du Mont-sur-Lausanne, entamée il y a quelques années et appelée à se poursuivre, fait craindre une perte importante d'arborisation sur le territoire communal. Les initiants veulent enrayer cette perte dommageable et inverser la tendance.

L'initiative *« Sauvons le Vallon de la Valleyre ! »* demande que le périmètre du plan de quartier Valleyre, approuvé par le Conseil communal en 2006, soit classé en zone inconstructible et fasse l'objet d'une planification tendant à sa préservation sous forme d'espace de délassement et de préservation de la nature.

1. Vue aérienne actuelle du vallon sauvage de la Valleyre.

2. Plan de quartier Valleyre accepté en 2006.

Motivation principale de l'initiative *« Sauvons le Vallon de Valleyre, poumon vert du Mont »* :

Outre la biodiversité du lieu dont les riverains peuvent attester (présence de salamandres, de truites, de cervidés, etc.), l'intérêt écologique du site, à proximité d'un corridor faunistique d'importance régionale, est dorénavant parfaitement documenté. Ces éléments n'ont pas été pleinement considérés au début des années 2000. Le plan de quartier Valleyre, planifié il y a bientôt 20 ans, incarne ce décalage entre une vision datée de l'urbanisme et les besoins d'anticipation d'une crise environnementale qui se précise, même à l'échelle locale (effondrement de la biodiversité en Suisse).

Si la biodiversité est essentielle pour les espaces naturels, la mixité sociale l'est aussi pour les espaces bâtis. De fait, ce quartier ne proposera que des logements à prix prohibitifs réservés à une minorité de la population. Puisqu'il ne remplira pas sa fonction d'utilité publique, les initiants proposent de sanctuariser ce lieu, trésor de la biodiversité locale.

Plus d'informations sur www.sauverlavalleyre.com

A propos du comité d'initiative :

Les deux initiatives sont lancées par le même comité, composé de représentants des associations du collectif et du co-pdt des Grands-parents pour le climat. Les deux textes sont transmis ce jour à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne. Une fois leur validité vérifiée et acceptée individuellement pour chacun des deux textes, la collecte de signatures pourra commencer. Pour pouvoir être soumises aux citoyens du Mont-sur-Lausanne en votation populaire, 15% du corps électoral (~720 paraphes soutenant chacun des deux textes) doivent être recueillis en 3 mois.

A propos du mouvement Le Mont citoyen :

Le Mont citoyen est un mouvement politique de la commune du Mont-sur-Lausanne, avec 22 élus (sur 65, soit 30%) au Conseil Communal et 1 élu à la Municipalité pour la législature 2021-2026.

Site web : www.lemontcitoyen.ch

A propos de l'association MontAvenir :

MontAvenir est une association pour la préservation de la qualité de vie dans la commune du Mont-sur-Lausanne, sans but lucratif, apolitique et sans caractère confessionnel, créée en 2010.

Site web : www.montavenir.ch

Contacts presse :

Stéphane Simon – 078 767 32 36 – spnsimon@yahoo.fr

Brigitte Besson – 078 899 57 99 – brigittebesson@hotmail.com

Annexes : Le texte complet et l'argumentaire de chacune des deux initiatives est joint à ce communiqué.